

Utiliser de manière autonome Telepac

Objectifs de la formation

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télé-déclarations de demande d'aide PAC

Pré-requis

Agriculteurs du Tarn

Déroulé

- Connaître les principales nouveautés de la PAC
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télé-déclaration.
- Utiliser les principales fonctionnalités du logiciel, et appréhender les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer les cultures, réaliser une demande d'aide.

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Tarn

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 30/04/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Marianne Escourrou-Marchand
adear.tarn@free.fr
ADEART

Dates, lieux et intervenants

29 avr 2019

09:30 - 17:30 (7hrs)

Communauté de Communes du Centre Tarn
81120 Réalmont

Jean-Luc HERVE, animateur formateur, agriculteur,
réfèrent dossiers PAC

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))